

A

Décret n° 2025-313 du 18 juillet 2025.

Le colonel **MAVOULOU (Aurelien Magloire)** est nommé commandant de la région de gendarmerie de la Cuvette-Ouest.

L'intéressé percevra, à ce titre, les indemnités prévues par les textes en vigueur.

Le présent décret abroge toutes dispositions antérieures contraires et prend effet à compter de la date de prise de fonctions par l'intéressé.